



LE VERNERIAUD

Bulletin trimestriel d'information municipal

4^{ème} trimestre 2008 - N°45

CONSERVONS LA BEAUTE DE NOTRE VILLAGE

Le plateau des Hurlevents offre un magnifique panorama sur notre région. Récemment, un congélateur y a été déposé juste à côté des tables d'orientation. Quel spectacle navrant, désolant pour les promeneurs, quel manque de respect pour Dame NATURE !!

Les Hurlevents ne sont pas une décharge publique.

Nous vous rappelons que la mairie du Vernet propose 2 fois par an le ramassage gratuit de vos objets encombrants sur simple inscription.

Le reste de l'année, la déchetterie de Cusset est à votre disposition du lundi au jeudi de 8h à 18h, les vendredi et samedi de 8h à 19h et les dimanche et jours fériés de 9h à 12h.

Celle de Saint-Yorre est ouverte du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h (jusqu'à 17h le samedi) du 1^{er} mars au 31 octobre. Du 1^{er} novembre au 28 février, elle est ouverte de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du mardi au samedi. (Fermée les lundi, dimanche et jours fériés).

Le Vernet doit rester un village où il est agréable de se promener.

ECOLE MARCEL GUILLAUMIN

La rentrée scolaire 2008 dans la bonne humeur

Cette année, la rentrée scolaire a eu lieu le 2 septembre pour les enfants du Vernet comme tous les enfants de France, la semaine de 4 jours étant désormais généralisée.

Ce sont donc 152 enfants inscrits qui ont été accueillis par l'équipe enseignante, son directeur Mr BARRAUD et le personnel communal.

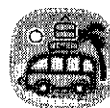
Les 75 enfants de maternelle et les 77 de primaire ont été répartis par sections sur 6 classes. Les locaux, fin prêts avaient été nettoyés et rangés et les travaux d'entretien nécessaires effectués durant la période estivale par le personnel communal.

La nouvelle esplanade, tout juste finie d'être pavée et fleurie a pu recevoir parents et enfants sous un soleil matinal de fin d'été.

L'accueil des enfants au restaurant scolaire s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce au travail de préparation de Chantal FALLAIX et de toute l'équipe. La garderie périscolaire a repris son rythme (matin, midi et soir), au service des parents, pour le bonheur des enfants.

Calendrier scolaire 2008/2009 :

- Vacances de Toussaint du 24 octobre au soir au 5 novembre au matin
- Vacances de Noël du 19 décembre au soir au 5 janvier au matin
- Vacances d'hiver du 6 février au soir au 23 février au matin
- Vacances de printemps du 3 avril au soir au 20 avril au matin
- Pont de l'Ascension du 19 mai au soir au 25 mai au matin
- Vacances d'été du 2 juillet au soir au 2 septembre 2009.



Garderie périscolaire et accueil de Loisirs du mercredi matin

Rappel des horaires et modalités :

- Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h20 à 8h50 et de 16h30 à 18h30
- L'inscription se fait le matin à partir de 7h20
- Tarifs : 1 € pour le matin ou le soir et 2€ pour le matin et le soir
- Le mercredi de 8h à 12h à l'exception des jours fériés, l'inscription se fait au plus tard le vendredi de la semaine précédente
- Tarifs : barème CAF (selon les ressources familiales)

Qui peut venir en aide aux poupées de la garderie scolaire?



Les vêtements des poupées sont défraîchis et leur garde-robe a besoin d'être renouvelée. Elles attendent donc une bénévoles sachant coudre pour leur redonner belle allure.

Contact : Nicole TOBALAGBA à l'école au 04.70.31.60.79 (ou téléphoner en mairie)

SECURITE ECOLE, NOUVELLES REGLES

Les abords de l'école sont maintenant classés en zone 30 avec limitation de la vitesse à 30km/h et priorité absolue aux piétons.

Un plateau surélevé permet d'obliger les automobilistes à ralentir mais également de matérialiser la zone de sécurité piétons.

De fait, en respect des nouvelles réglementations, le passage « piétons » n'est plus matérialisé et c'est l'ensemble du plateau qui le remplace.

L'arrêt et le stationnement doivent être respectés lors de la sortie des classes afin de ne pas gêner la circulation ou mettre en danger les enfants.

Un agent communal assure la sécurité et aide à la traversée de la chaussée sur le plateau aux quatre moments de la journée.

Respecter les règles essentielles de sécurité, c'est protéger nos enfants.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE

11-12 : Foire aux pommes - Verger du Vernet
18 : Bal des vendanges - Comité des Fêtes - Salle Gabriel Péronnet
25-26 : Exposition Bonzaï - Salle Robert Devaux
25 : Soirée Anciens du Foot - Salle Gabriel Péronnet

NOVEMBRE

8-9 : Bourse aux jouets - Salle Gabriel Péronnet
9 : Repas des anciens - Salle Robert Devaux
22 : Théâtre compagnie des Célestins - Salle Gabriel Péronnet

DECEMBRE

6 : Belote de la chasse - Salle Gabriel Péronnet
7 : Loto du Verger - Salle Gabriel Péronnet
18 : Spectacle de Noël pour les enfants de l'école et de la commune - Salle Gabriel Péronnet

REVISION DES LISTES ELECTORALES

La révision des listes électorales est en cours et se terminera le 31 décembre. Les personnes nouvellement installées sur la commune sont invitées à se présenter en Mairie munies des pièces justificatives de domicile et d'état civil.

Toute personne qui ne peut se présenter elle-même à la mairie, peut adresser sa demande par correspondance sous pli recommandé, accompagnée des pièces justificatives requises, ou se faire représenter par un tiers dûment mandaté.

REPAS DES AINES

Le dimanche 9 novembre à partir de 12h à la salle Robert Devaux se déroulera le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS et la commune.

Les personnes âgées d'au moins 65 ans et leur conjoint peuvent se faire inscrire en mairie dès maintenant et jusqu'au 1^{er} novembre.

Compagnie « Les Faciles Phénomènes Mobiles »

Ateliers de théâtre au Vernet, salle Robert Devaux, les mercredi, depuis le 24 septembre 2008.

groupe 8-10 ans, de 14h00 à 15h30

groupe 11-12 ans, de 15h45 à 17h15

groupe 13 ans et plus, de 17h30 à 19h00

Ateliers de théâtre à Saint-Yorre, théâtre Louis Aragon, les jeudi, depuis le 25 septembre 2008.

groupe 15-17 ans, de 18h00 à 19h30

groupe adultes, de 20h30 à 22h30

renseignements et inscriptions 04 70 31 29 46

- échauffements corporels
- exercices de groupe pour développer l'écoute, le rythme, l'appréhension de l'espace
- exercices de jeu d'acteur
- improvisations en groupe à partir des exercices de jeu d'acteur
- enfin, avec chaque groupe, une direction de travail sera définie en vue des spectacles de fin d'année.

Atelier de dessin et de peinture

Animé par Salah CHAOUÏ
Artiste de renom

Espace Convivial pour séances collectives
(10 personnes maximum)
69 rue des Rêes de Dursat
03200 LE VERNET

Renseignements/Inscriptions :
Tel/Fax : 04.70.97.65.96
06.68.54.26.71

Email : chaouiso@hotmail.com

ETAT CIVIL

Naissances :

RICHARD Hugo Paul Matthéo le 07/08/08 à Vichy
FOURNIER Nolan le 28/08/08 à Vichy
KOUBAKA-MILANDOU Ewann-Dorès le 16/09/08 à Vichy
AMELINE Ethan le 18/09/08 à Vichy

Décès :

DARRAS Lucienne, née SOUDET, le 12/07/08, 93 ans
LALLEMENT Robert, le 30/08/08, 76 ans
BERNARD Maric-Louise, née BIALGUES, le 6/09/08, 84 ans

Mariages :

LASSALAS Muriel et RICHARD Jean-Marc, le 12/07/08
HENRY Anne-Laure et CULTY Lionel, le 19/07/08
COCHE Sabrina et CONREUX Hervé, le 19/07/08
PINET Florence et CHEVASSON Didier, le 19/07/08
JACQUESON Patricia et LEGUBE David, le 22/07/08
SAVEY Émilie et PENA Jacques, le 23/08/08

Extrait de l'Arrêté Municipal du 30 août 2000

La circulation de tout véhicule est interdite dans la forêt communale sauf les véhicules des services de secours et de lutte contre l'incendie.

Les véhicules autorisés à circuler devront être identifiés par des papillons délivrés par la mairie.

Toute infraction au présent arrêté sera passible d'une amende.

Grands Jeux de la Montagne Bourbonnaise

Pour la 5ème année consécutive, une équipe du Vernet issue du Comité des Fêtes et de membres associés a représenté le village aux Grands Jeux de la Montagne Bourbonnaise et a fini 9ème au classement général sur 18 équipes, félicitations à tous les participants.



DON DE SANG

Une collecte de sang aura lieu au Vernet
Salle Gabriel PERONNET
Vendredi 5 décembre de 16h à 18h30

Histoire de notre village (suite)

En 1595, Pierre du Vernet (peut-être ruiné par son engagement en faveur du roi) fut obligé de céder le Château de Versailles à Gilbert de Blanzat, et, deux ans plus tard le château du Vernet partiellement détruit. Gilbert de Blanzat seigneur de Néronde, devint ainsi seigneur du Vernet et de Vermieux.

Vers 1600, alliance entre Gilbert de Blanzat et Anne de Saconnay. Deux enfants naîtront de cette union : Gasparde et Louise.

Gasparde mariée à son cousin Charles de Cebazat n'ont pas de descendance.

Louise épouse Jean de la Richardie de Besse, écuyer et seigneur de Chéry, (commune de Vernet-la-Varenne Puy de Dôme), gendre de Gilbert de Blanzat, devient seigneur du Vernet et de Quinssat. Ils eurent deux enfants : Jeanne et François.

Jeanne leur fille devint religieuse à l'Abbaye de Cusset.

Vers 1700, François, époux de Jacqueline de Ligondès, chevalier et seigneur du Vernet. Leur fils Antoine-Gaston épouse Antoinette Akamarget. Ils auront deux enfants : Marguerite-Madeleine et Emmanuel-Christophe.

Antoine-Gaston, ancien capitaine au régiment du Dauphiné et chevalier de l'ordre de Saint Louis décède au Vernet en février 1733 et fut inhumé dans l'église du château.

Marguerite-Madeleine épouse Joseph Raymond du Saulnier et auront deux garçons et une fille : Joseph Louis, Jean-Christophe et Charlotte qui épouse Gabriel Raymond du Saulnier.

A suivre ...